

LE JEU DE BOULES UN PEU D'HISTOIRE

Le jeu de boules se pratique actuellement de par le monde de bien des façons. Bien sûr, les dimensions et l'aspect du terrain utilisé, la taille, le poids et la matière des boules ainsi que les règles de jeu diffèrent sensiblement.

Le geste du bouliste est un geste vieux comme le monde, car l'homme préhistorique qui projette sa pierre sur l'ours des cavernes préfigure déjà le bouliste d'aujourd'hui. Au travers les siècles, le geste ne fait qu'évoluer. Dépouillé de sa violence primitive, il s'humanise en quelque sorte. La lutte pour la survie n'étant plus son souci permanent, l'homme n'oubliant rien de son geste originel, l'utilisera désormais dans ses loisirs.

Remontons ensemble le cours de l'histoire ...

Des fresques égyptiennes, datant de plus de 2000 ans, nous dévoilent un jeu de lancer à l'aide d'un objet rond, de nature non identifiée. Les Grecs jouent avec des galets ronds et dressent même des statues aux champions des concours. Les romains semblent à leur tour avoir pratiqué le jeu de boules, si l'on en juge les sculptures de sarcophage mettant en scène des enfants, boules en mains.

Le jeu de boules, peut-être introduit dans notre pays par les marins grecs ou phéniciens qui colonisent les rivages de la Méditerranée, se répand dans toute la vallée du Rhône amené par les marins rhodaniens.

Au Moyen-Age, « le bouloire » comme on le désigne alors, devient très populaire et la boule en bois succède à la boule en pierre. La pratique des boules s'étend au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle hors de France, notamment à la Cour d'Angleterre, où l'on joue sur gazon. Les boules continuent de conquérir la France et les adeptes sont de plus en plus nombreux. Sous l'influence de l'Angleterre, les amusements et les jeux demeurent au fil des ans réservés aux nobles et à une partie du clergé. La Révolution Française abolit les privilèges et les jeux de boules retrouvent la faveur populaire.

Au début du XIX^{ème} siècle, chaque type de jeu de boules se fixe dans une région bien précise et commence à définir ses propres caractéristiques. Dans la région de Lyon, les premières règles de la Boule Lyonnaise apparaissent et permettent la maîtrise de ce jeu. Son côté attractif est tel qu'il finira par s'étendre sur l'ensemble du territoire. Des emplacements réservés au jeu sont soigneusement délimités. Les boules en bois font place aux boules en bois cloutées, puis aux boules métalliques.

Des règlements sont établis, les sociétés se multiplient, des compétitions sont organisées, des catégories sont créées. La boule Lyonnaise a pris son rythme de croisière.

Et le chemin sera jalonné par quelques dates importantes :

- 1894 : 1^{er} tournoi de Boule Lyonnaise organisé à Lyon
- 1922 : Création de l'Union Nationale de Fédérations Boulistes (UNFB)
- 1924 : 1^{er} Championnat de France à Lyon.
- 1930 : Entrée de l'UNFB au Comité National des Sports
- 1933 : L'UNFB devient FNB (Fédération Nationale des Boules)
- 1942 : La FNB devient FFB (Fédération Française de Boules)
- 1980 : La FFB devient FFSB (Fédération française du Sport Boules), affiliée au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Devenu l'un des principaux sports nationaux, le Sport Boules présente des épreuves athlétiques, en complément des épreuves nationales traditionnelles, et modifie en conséquence, ses structures et modes de gestion.
- 1993 : Pour mieux identifier le Sport Boules, le Bureau Fédéral de la FFSB décide de l'appeler désormais "Sport Boules – Boule Lyonnaise".



L'AGE DE PIERRE

Ce jour-là (on était au XI^{ème} siècle avant J.C.), EPHENEON venait d'arriver dans le jardin de sa petite maison, au pied de la colline d'Olympie, fleuri de lauriers-roses exubérants.

Il venait, comme chaque matin, de courir, dans la campagne environnante. Il allait entrer dans la maison pour faire ses ablutions, lorsqu'il vit, sous le portique, son ami XANTARES qui s'avavançait, trainant, plus que portant, un sac de jute.

- Par Zeus, s'exclama-t-il, qu'est-ce que tu charries là ?

XANTARES sortit, une à une, des petites sphères de pierre, bien rondes et lisses.

- J'ai, patiemment, fabriqué ces sphères, car j'avais l'idée d'un nouvel exercice. On court, on saute, on lance. Rien ne roule ...

C'était un beau garçon musclé, athlète et discobole à ses heures, mais aussi sculpteur.

Ils allèrent tous deux sur un vaste terre-plein tout proche, et firent rouler les boules en direction d'un objet précis.

Ce qui fit dire à EPHENEON : "Tu devrais fabriquer une sphère beaucoup plus petite, qu'on lancerait et qui serait le but à atteindre. Et puis, on pourrait tracer des lignes, établir des règles." Mathématicien, EPHENEON aimait la précision.

Ainsi naquit en Grèce un jeu qui pratiqué avec des "sphériques", allait s'appeler la "sphéristique". Et qui devint vite populaire.

Les scientifiques, surtout les médecins, la vantaient, car il lui trouvait "des vertus à la fois physiques (développement de la force des bras et des jambes, et de la souplesse des articulations) et psychologiques (volonté, jugement prompt)." A commencer par l'illustre GALLIEN, médecin grec du II^{ème} siècle, très fort en anatomie : "La sphéristique, écrivait-il, permet de reposer les membres fatigués et d'exercer ceux qui se sont engourdis."

GALLIEN était presque autant Romain que Grec, il vécut longtemps à Rome où il mourut. Mais les Romains, même s'ils pratiquèrent ce jeu venu

de Grèce, préféraient les jeux du cirque et... les bains. On trouve néanmoins des évocations de joueurs de boules sur les sarcophages.

Toutes les grandes civilisations connurent cet exercice. Les bas-reliefs égyptiens en témoignent. Les Egyptiens ne pouvaient l'ignorer.

De même, la Chine. Les Chinois ont tout inventé, même la poudre. Alors, vous pensez, la boule... Elle était là aussi en pierre.

L'antiquité, en fait, pour la boule, ce fut l'âge de pierre.

Lorsque j'entrai, cette fin d'après-midi, dans le boulodrome des Canuts, sur ce plateau de la Croix-Rousse, où bat depuis toujours le cœur de la vie lyonnaise, j'éprouvais une impression de bien-être. C'est vrai qu'on était encore en hiver et que soufflait un vent du nord frisquet, rabattant la pluie fine et agressive sur les visages.

Quel atout, pensai-je, dans l'art de vivre des boulistes que d'avoir, un peu partout en France, construit ces boulodromes, généralement très fonctionnels et accueillants, qui permettent à tous, jeunes, moins jeunes et ... encore moins jeunes, de venir pratiquer leur sport favori à toute époque de l'année. Dans une ambiance conviviale, on se retrouve entre copains, on échange les dernières nouvelles. Ce qui n'empêche pas de se défier dans des parties acharnées.

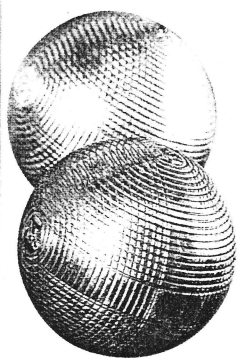
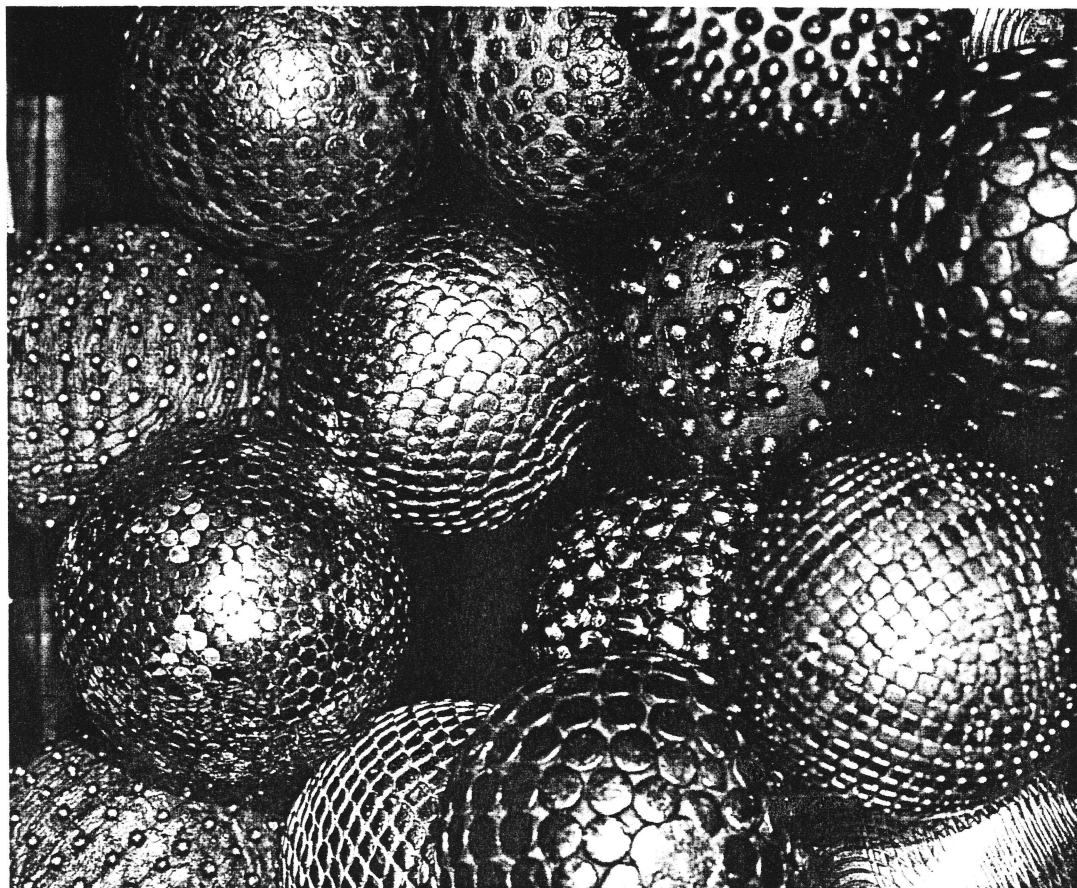
Ce jour-là, les jeux, en parfait état, s'animaient de quelques rencontres amicales. J'observais les uns et les autres et le comportement, les attitudes de chacun m'amusaient.

- Vous voyez le joueur qui pointe en ce moment, me dit le jeune entraîneur du club venu me saluer, c'est notre plus ancien licencié. Il a 82 ans, il vient tous les après-midi faire sa partie. Croyez-moi, il garde la forme.

Quel avantage pour le jeu de boules : on peut le pratiquer dès l'âge de 7 ans, dans les "écoles" de boules, mais il n'y a pas de limites. On va plus loin que Tintin !

Quelques instants plus tard, je faisais la connaissance de ce doyen. Ce fut le début d'un véritable roman de la boule....

L'AGE DE BRONZE



C'est au stade-boulodrome Edouard HERRIOT, un samedi après-midi, que je retrouvais "grand papa" CHARPENTIER, dont le fils Jean-Jacques disputait un important concours, sur les jeux du boulodrome initial.

Je lui contais ma rencontre avec Henri MALISSARD et les propos qu'il m'avait tenus :

- Il m'a surtout parlé de la création de la F.I.B.

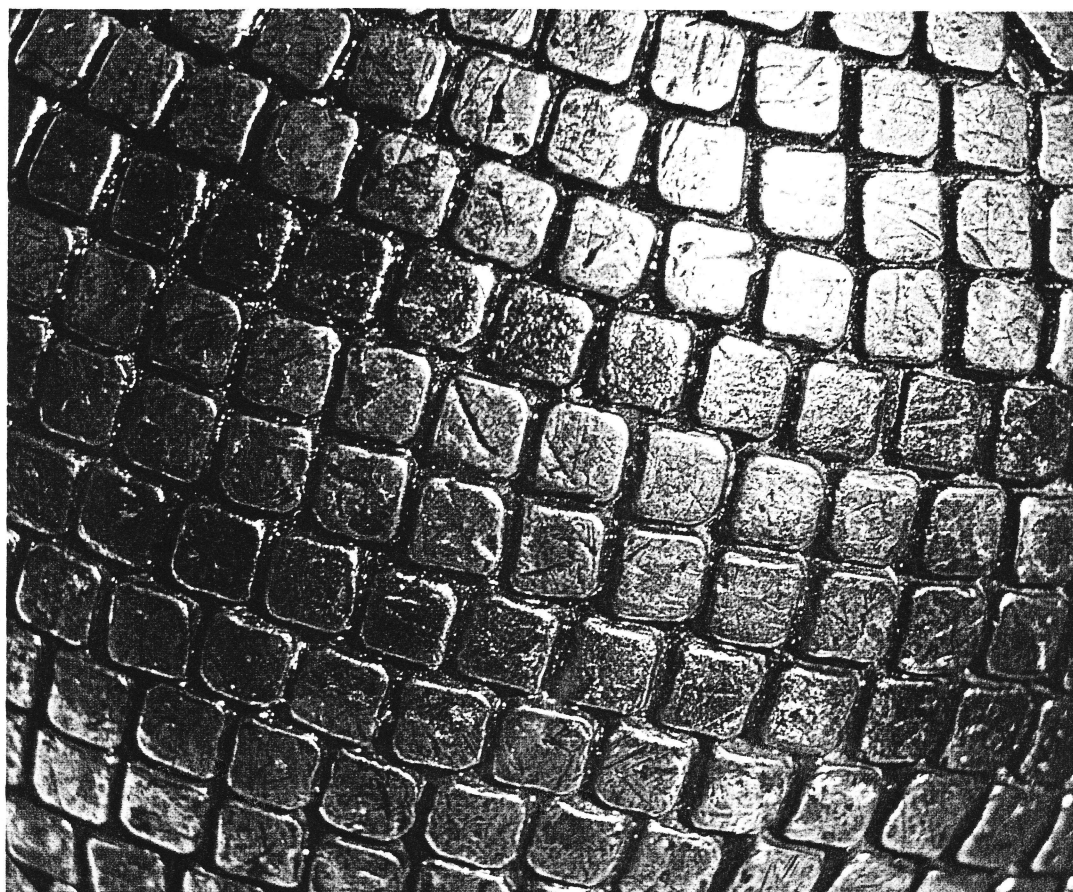
- Je m'en doute. Il en aura long à vous conter sur ce sujet, s'il en a l'occasion. Moi aussi, j'ai quelques anecdotes sur lui, car j'ai suivi, comme supporter, de nombreux affrontements franco-italiens et des championnats du monde. Lorsqu'ils ne se disputaient pas trop loin. Mais...

Il s'interrompit, et je sentis que dans tout ce qu'il voulait me dire, il ne savait pas trop par où commencer. Je vins à son secours.

- J'aimerais bien, lui dis-je, connaître la suite de l'histoire de la boule elle-même. Car vous m'avez laissé à la boule en bois !

- Elle avait un gros défaut, cette boule en bois, enchaîna-t-il : elle s'usait, elle se déformait. Surtout si elle avait trop roulé sur des terrains durs, pas très plats (et c'étaient bien ceux de l'époque), et truffés de "grattons".

"Alors, sans en modifier la forme, on y a planté des clous. D'abord des



clous tout simples, à grosses têtes rondes et brunes. La boule s'alourdit, quelque 1500 grammes, 100 ou 105 de diamètre, ce qui nécessitait, et une main large et une force musculaire plus grande, surtout pour les tireurs.

"On en vint aux clous plats. Les fabricants devinrent de véritables artistes qui dessinèrent, avec ces clous, aux couleurs diverses, des arabesques et même, sur commande, tout ce que désirait le joueur comme emblème.

"En 1923, deux Lyonnais, Vincent MILLE et Paul COURTIEU "inventèrent" la boule qui allait devenir "l'intégrale". Vous ne devineriez pas ce qu'ils fabriquaient avant d'étudier ces problèmes de boules !"

Je restais muet.

- Des menottes ! Un ami qui ne manque pas d'humour m'a sussuré qu'ils devaient aussi fabriquer les boulets qu'on mettait aux pieds des forçats à Cayenne !

"Ils trouvèrent ainsi un alliage de bronze d'aluminium qui, affirmèrent-ils à l'époque, était inusable, indéformable et inoxydable. La panacée, quoi. Mais ces boules n'étaient pas incassables, comme ils le prétendirent.

"Ces deux hommes avaient, toutefois, mis dans ... le mille. Car la boule "intégrale" était née. Elle a évolué depuis... Mais les fabricants actuels vous parleront de cela beaucoup mieux - c'est leur métier - que je ne saurais le faire."

L'ÂGE DE BOIS



Vals-les-Bains : la station thermale a, depuis longtemps, accueilli les boulistes.

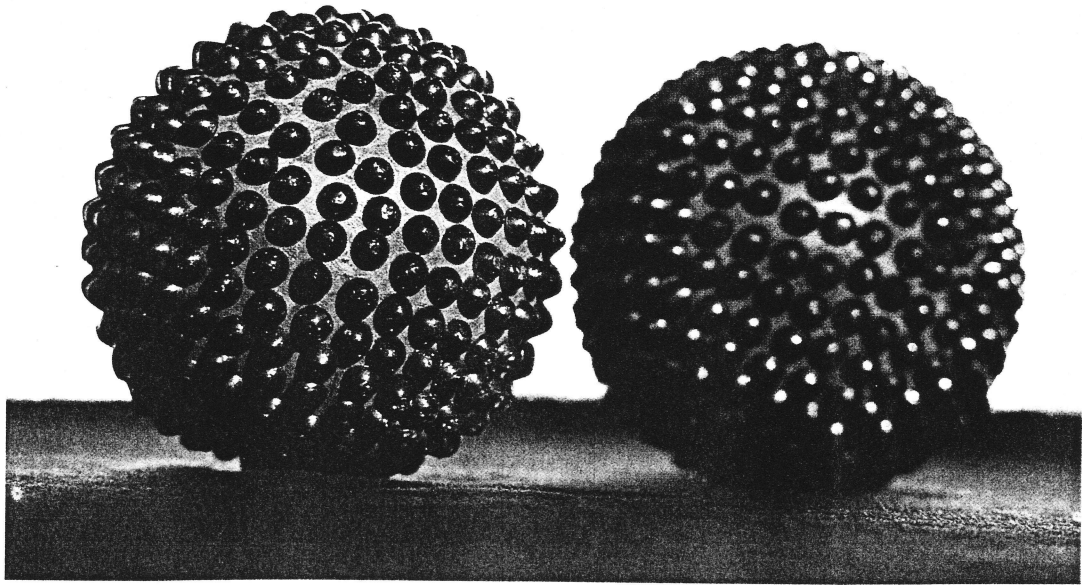
Je sentis alors une présence derrière moi. Un piétinement. Un souffle. Je me retournai. Je vis un homme d'une cinquantaine d'années, un grand gaillard, et deux jeunes gens, un garçon déjà assez trapu et une fille où se conjuguaient allure sportive et grâce féminine.

Sourire moqueur sur les lèvres, le nouvel arrivant m'apostropha :

- Et bien, Monsieur, si mon père en est à CHARBONNIER, et qu'il vous conte tout ce qu'il sait sur les boules, vous en avez pour la soirée. Vous pourrez même revenir demain !

Le grand-père ne se troubla pas pour si peu :

- Mon fils, présenta-t-il, mon petit-fils, ma petite-fille. Il me plaisante, mais il est aussi "mordu" que moi, et la relève est prête avec Bruno et



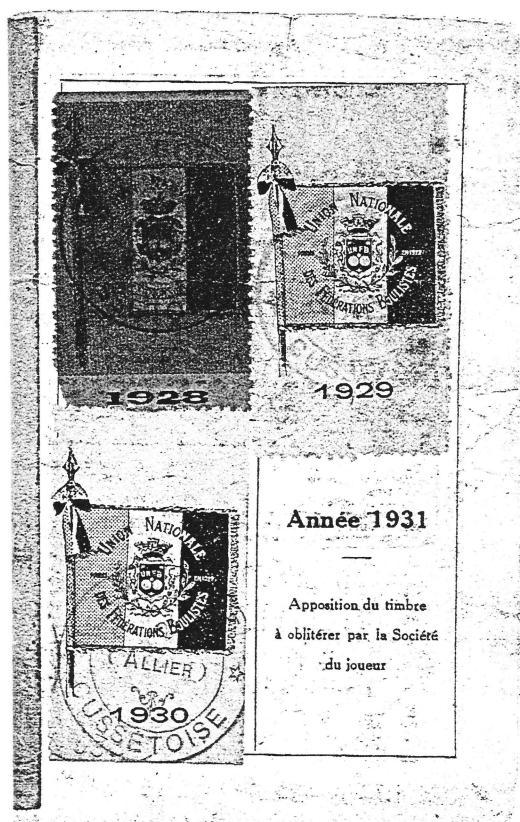
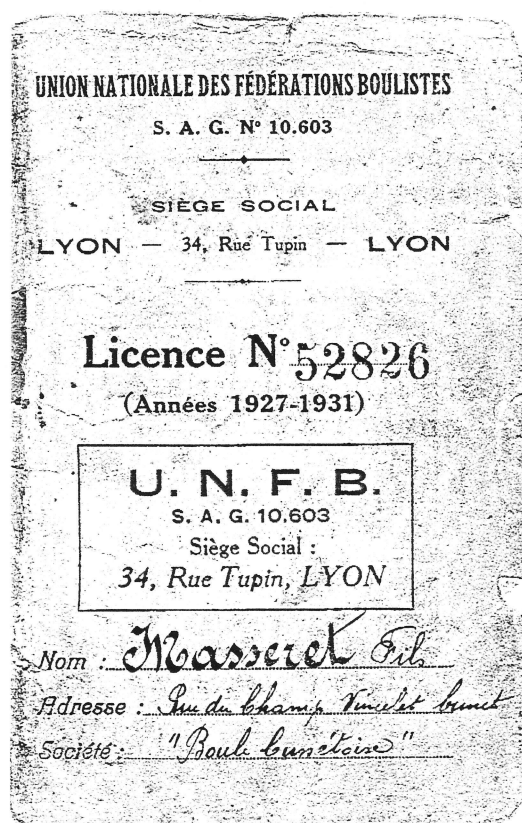
Frédérique ... tous jouent aux boules. Nous, avec mon fils Jean-Jacques, on en est au bon vieux jeu bien de chez nous, mais les "petits", ils font ça en sportifs. Il faut voir comme ça court !"

On alla s'installer à la cafétéria. Déjà, je posais des questions. Curieux comme je suis.

- Je sais, dis-je, que l'on jouait dans l'antiquité, en Grèce, en Turquie, en Egypte, même en Chine, mais comment en est-on arrivé, en France, à mettre sur pied une telle discipline, avec ses règlements, sa Fédération, ses grands concours ?

- Oh, répliqua Auguste-Jean-Noël CHARPENTIER, c'est une longue histoire. Il faut remonter le temps, et l'Histoire tout court.

NAISSANCE D'UNE FEDERATION



Le hasard fait bien les choses. Je connaissais depuis longtemps Henri MALISSARD. Deux jours après cette initiation, je le rencontrai à Caluire, son fief, à l'heure du café.

Je lui contais mon entretien avec les CHARPENTIER. J'étais sûr que, sans que je lui demande quoi que ce soit, il allait me conter ce que je voulais savoir. Car il avait vécu toutes ces étapes, à la Commission Sportive de la Fédération Française, puis à l'Internationale, dont il avait seulement quitté le secrétariat général lors du changement de Présidence, du Dr SAMBUELLI à Alphonse LAGIER-BRUNO.

De plus, il avait une mémoire d'éléphant et beaucoup d'humour.

- Il existait en fait, nous conta-t-il, des comités qui portaient le nom de Fédérations, car le terme de Fédéré avait une signification profonde à l'époque : LYON et LE LYONNAIS, L'AIN, LES SAVOIES, L'AUVERGNE, PARIS, NICE et beaucoup d'autres.

"Les dirigeants de ces régions comprirent qu'il fallait créer une autorité centrale.

"L'initiative vint de la Fédération Lyonnaise en 1921. On en discuta au cours de nombreuses réunions, où, parfois, on allait jusqu'à s'invectiver, car les ambitions et le chauvinisme perçaient dans les propos. Enfin, le 28 Mars 1922, naquit l'Union Nationale des Fédérations Boulistes, l'U.N.F.B.



Pierre DAFFOS
le premier
Président
Fédéral.

REGLEMENT DU JEU DE BOULES

(31 mars 1894)

Article 1 : Toutes espèces de boules, ferrées ou non seront acceptées. On se servira de boules ordinaires telles qu'elles sont employées dans les jeux. Il en sera de même du but ou cochonnet. Les boules plombées seront formellement interdites.

Article 2 : Les parties sont fixées en 15 points.

Article 3 : Les parties auront lieu par groupes de quatre contre quatre. Le nombre de boules est fixé à deux par joueur.

Article 4 : Avant de jouer les joueurs devront déclarer le nombre de pas qu'ils ont l'habitude de faire. Le maximum de pas est fixé à six. Ceux qui feront un, deux, trois etc.... pas de moins que leurs adversaires auront le droit de commencer leurs pas à autant de pas en avant du pied de jeu. Le maximum du pas est de 1 mètre 20, soit en pointant, soit en tirant. Cette règle s'applique également au jet du but.

Toute boule jouée exige que l'on revienne au pied de jeu pour en jouer une autre.

Article 5 : Le but ne devra pas être lancé à moins de 18 mètres minimum et à plus de 30 mètres maximum.

Article 6 : La refente est interdite. Est considéré comme refente toute boule jouée dans le but de démonter la boule adverse tenant le point ou de ramasser le cochonnet au passage. Le cas de refente sera démontré chaque fois que la boule jouée sera jugée devoir dépasser de 5 mètres la longueur du jeu. Cette boule sera annulée et l'autre remise à sa place.

Article 7 : N'est pas considérée comme refente toute boule ayant pour objectif d'avancer les boules de son camp, même si de ce fait la boule tenant le point est projetée à une distance moindre de 2 mètres du point occupé.

De même pour le but s'il est ramassé au passage.

Tout au contraire la distance de 2 mètres minimum étant parcourue par la boule et de 3 mètres par le but qui auront été poussés, l'action de refente existant de ce fait, boule et but seront remis à leur place primitive et la boule jouée sera annulée.

Article 8 : Toute boule tirée quel qu'en soit le résultat sera annulée si le joueur fait plus de 6 pas ou si, en général, il ne se conforme pas à la règle de l'article 4.

Les boules en jeu seront remises en place et la boule tirée perdue.

Article 9 : Tout spectateur arrêtant boule ou but sera considéré comme pierre au jeu.

Toute boule arrêtée par un joueur met le camp de ce joueur à la discrétion du camp adverse en ce qui concerne le placement de cette boule ou de ce but.

Article 10 : Si deux adversaires envoient chacun une boule à égale distance du but, celui qui a joué en dernier lieu rejoue une boule. S'il ne change rien au jeu, le premier joueur rejoue à son tour et ainsi de suite jusqu'à ce que le point soit pris.

Article 11 : Les parties se font avec deux boules lorsque les camps sont au moins de quatre joueurs. Au-dessous de ce chiffre, les joueurs peuvent avoir trois ou quatre boules à leur gré.

Additif : Le résultat de la boule du tireur qui revient des planches déranger le ou les points est considéré comme nul. Les points dérangés sont remis en place et la boule considérée comme perdue.

Quant à la boule, qui aurait été touchée et reviendrait des planches dans le jeu, elle serait reportée aux planches et les points dérangés par son recul remis en place.

Le but tiré, qui, après avoir frappé les planches, revient en arrière de deux mètres et plus est considéré comme perdu et donne lieu à l'application de l'article 9. Mais, si après avoir frappé les planches, le but tiré ne revient point en arrière de deux mètres au moins, le but reste en place et la partie continue.

Dans le cas où les boules aussi bien celle du joueur que celle qui sera touchée ne sont pas revenues dans le jeu, elles sont considérées comme boules en avant.

La boule pointée qui reviendrait dans le jeu après avoir été lancée contre les planches avec l'intention de profiter du recul sera annulée, ses résultats considérés comme nuls et les points dérangés remis en place.

Additif 2 : On peut mesurer en tout temps.

Si le règlement actuel n'est pas toujours très explicite, ce premier règlement n'était pas d'une limpidité à toute épreuve.....

Ajoutons que l'on admettait à l'époque des boules jusqu'à 134 mm de diamètre!

Une seconde réunion aura lieu le 21 Avril 1894: elle fixe les règles du « 1er Championnat de boules » qui devra aboutir à « la nomination du champion de France ». En voici le texte :

REGLEMENT DU CONCOURS

Les joueurs sont convoqués pur 7 heures du matin Cours du Midi, coté Rhône.

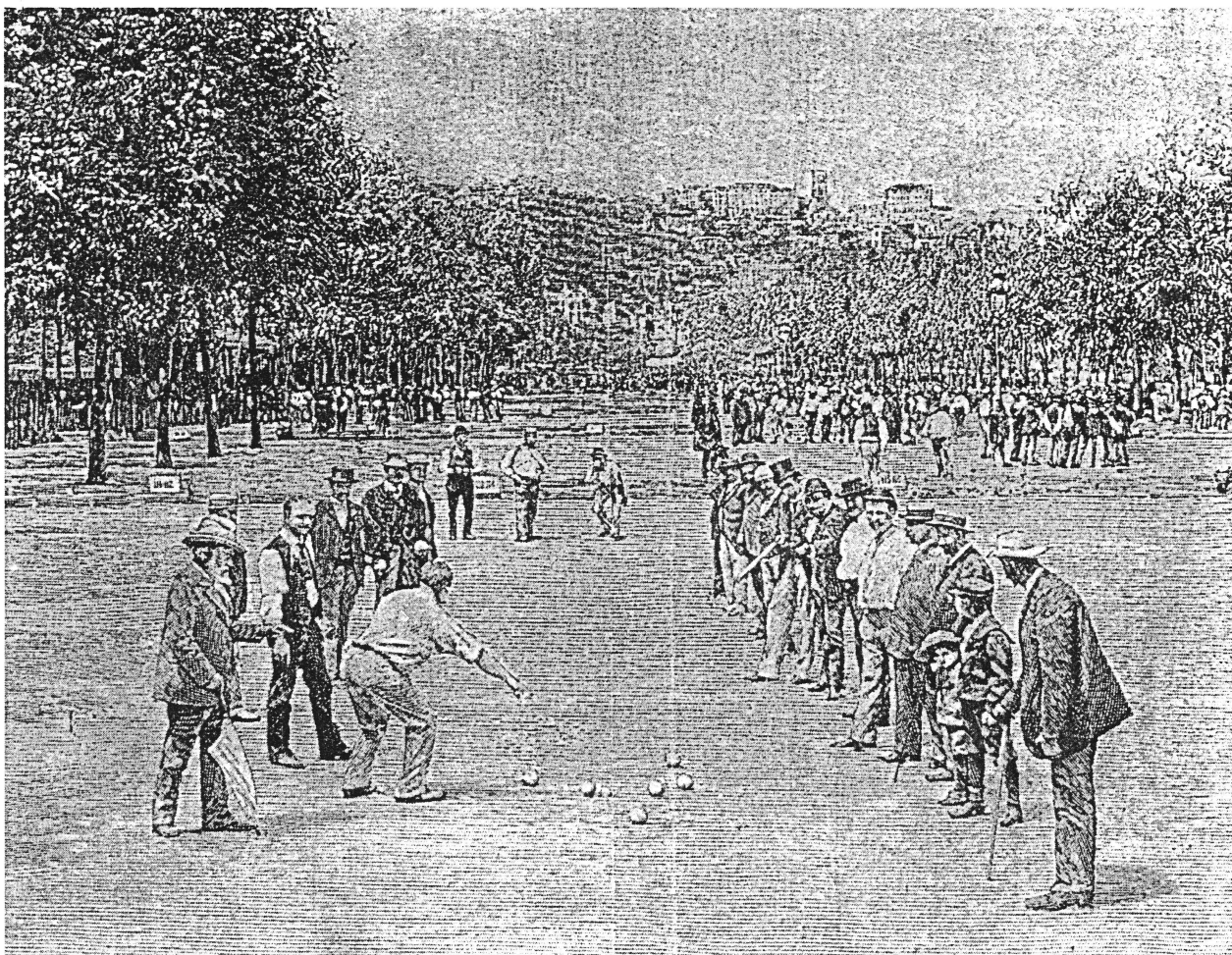
Les joueurs sont tenus d'apporter leurs boules. Seules les boules ordinaires seront admises.

Les buts sont fournis par le « Lyon Républicain » : on ne devra se servir que de ceux-là.

Les séries complètes devront se présenter au contrôle munies du reçu de leur inscription. Ce reçu leur servira de carte d'entrée.

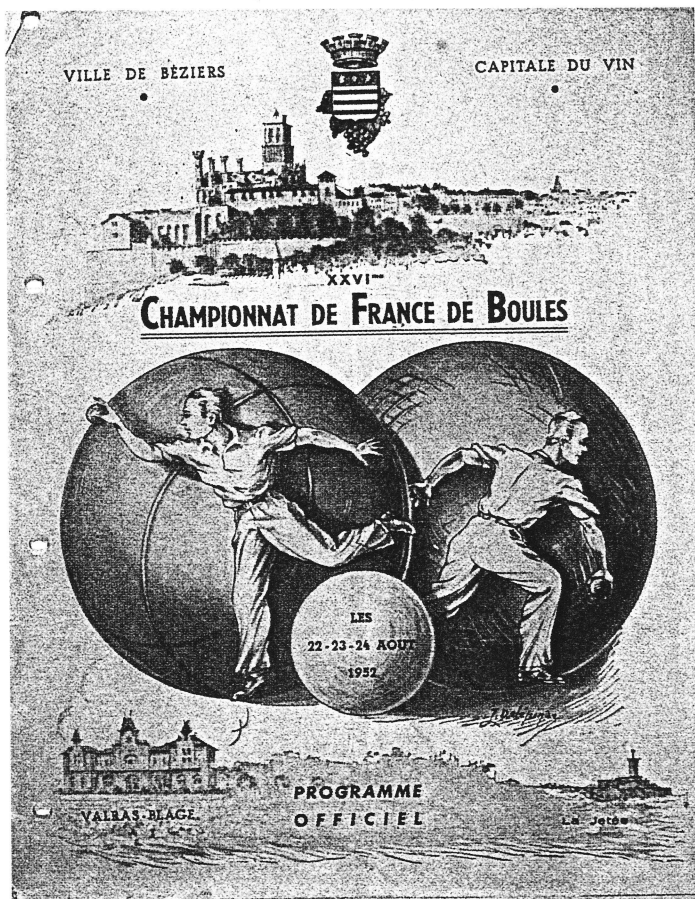
Les demandes d'inscription affluent entre le 15 et le 20 mai 1894, dépassant toutes les prévisions les plus optimistes. Le total des engagés s'élève à 1248 joueurs, soit 312 quadrettes, dont 180 de Lyon. On ne compta que 4 forfaits. Le prix de l'inscription est de 1 franc par joueur. Il justifiait l'expression de « sport démocratique » dont s'était servi monsieur FERROUILLAT, directeur du Lyon Républicain. La modicité de la somme permettait à tous de s'inscrire à ce premier grand championnat de boules. La date du concours est fixée au dimanche 3, lundi 4 et mardi 5 juin 1894. La compétition se déroulera derrière les voûtes de Perrache à « Charabara », au cours du Midi et va susciter un engouement énorme. Clôturé par les soins de monsieur DARTIE, entrepreneur à Lyon, le côté ouest du Cours du Midi est divisé en 9 emplacements séparés entre eux par des planches mobiles d'une hauteur de 50 cm. Chaque emplacement comptait 9 jeux de boules d'une longueur de 38 mètres sur une largeur de 6 mètres.

L'enceinte, ou promenoir, pour les spectateurs répondait à toutes les exigences. De même, à côté de la tribune d'honneur se trouvaient un service médical, des buffets, des toilettes et des buvettes. Le prix d'entrée était de 50 centimes.



**LE COURS DE VERDUN LORS DU PREMIER CHAMPIONNAT DE BOULES
EN 1894**

(Dessin de « L'illustration » 1894)



Les organisateurs de championnats de France se sont toujours ingénies à éditer des programmes attractifs.